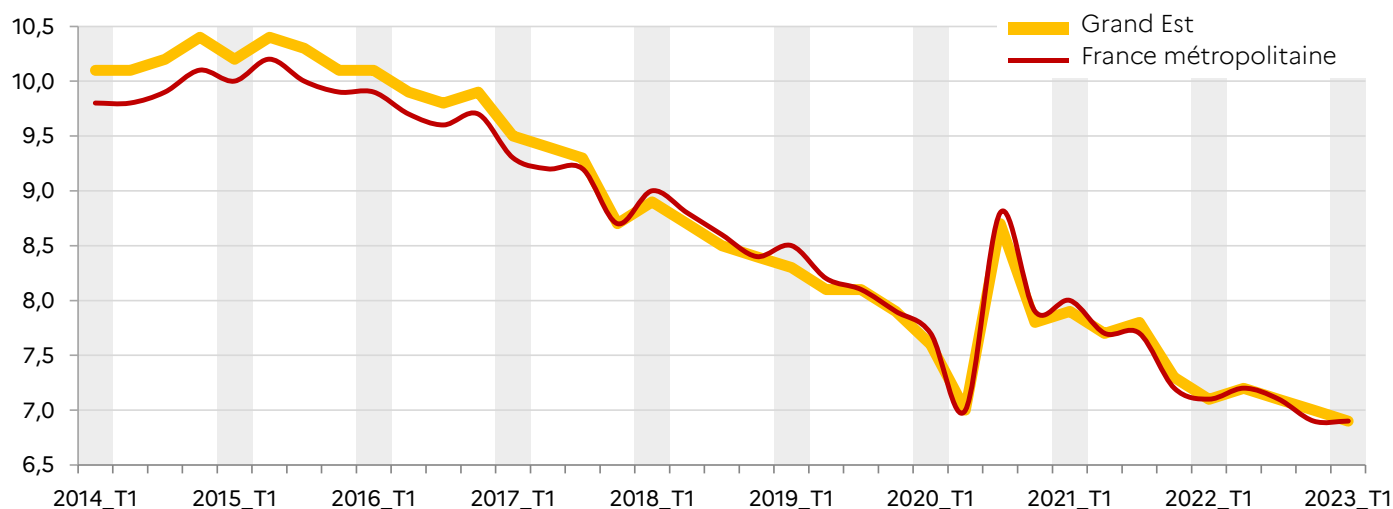


TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ DANS LES TERRITOIRES DU GRAND EST

Au 1^{er} trimestre 2023, le taux de chômage régional est identique à celui du niveau national, s'établissant à 6,9 % de la population active (Grand Est et France métropolitaine). Il diminue de 0,1 point par rapport au trimestre précédent, et de 0,2 point sur un an. Sur une période de dix ans, le taux de chômage se replie de 3,4 points dans le Grand Est, et de 3,1 en France métropolitaine.

Le taux de chômage régional se situe ainsi à son plus bas niveau depuis 15 ans. Il s'est effectivement établi à un niveau comparable au 1^{er} trimestre 2008 (6,8 %), puis s'était élevé ensuite jusqu'à 10,4 % à mi-2013, niveau également atteint à fin 2014 et mi-2015.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION

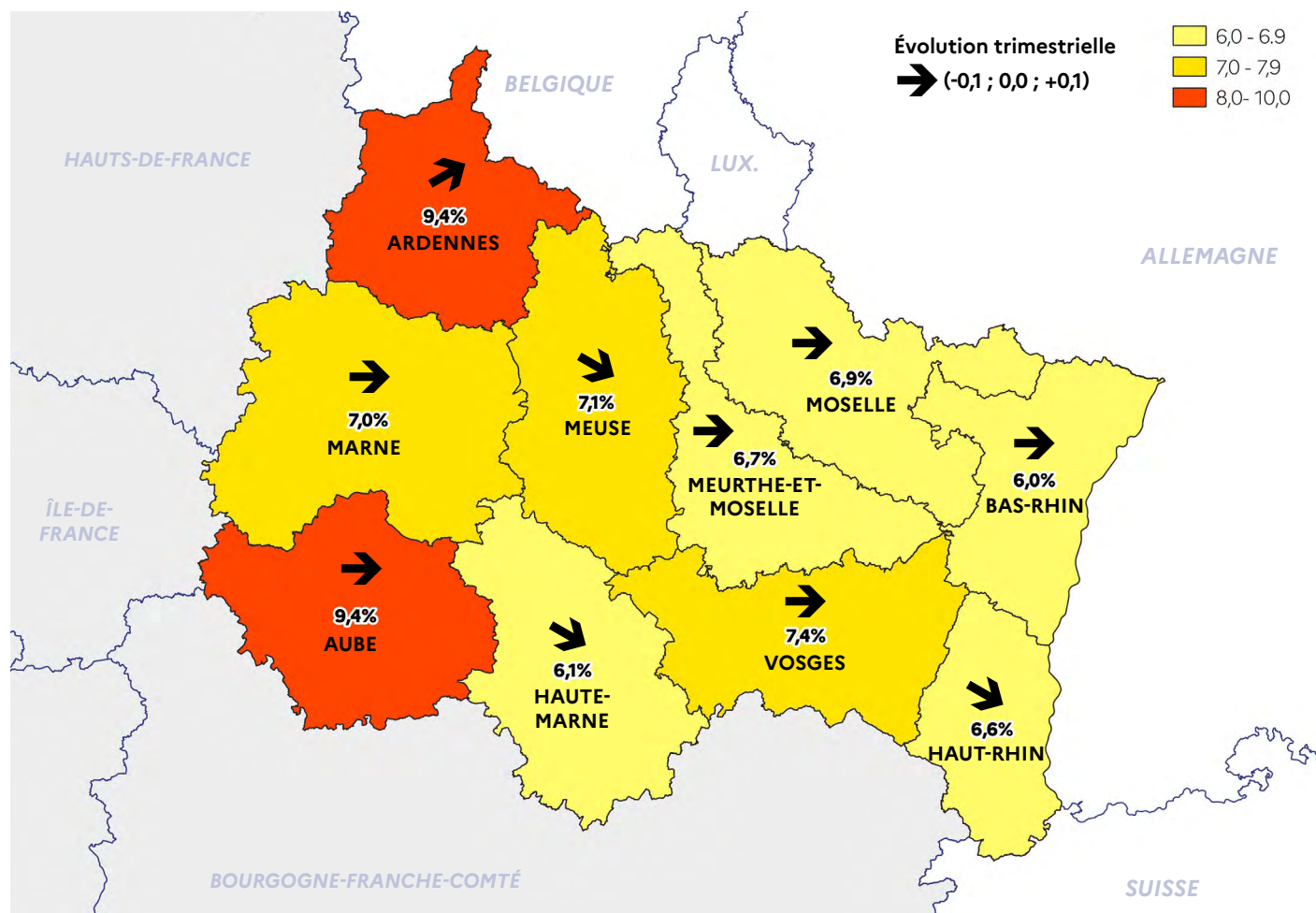
Les taux de chômage régionaux se répartissent au 1^{er} trimestre 2023 dans une fourchette allant de 5,6 % à 8,7 %. La tendance sur un trimestre est à la stabilité ou à des baisses de 0,1 point. L'Île-de-France bénéficie d'une baisse plus forte (-0,2 point) et la Corse est la seule région affichant une légère hausse (+0,1 pt). Avec un taux de chômage de 6,9 %, le Grand Est est dans une situation plus favorable qu'en PACA, Occitanie et Hauts-de-France, mais ne fait pas partie des 9 régions situées sous le taux enregistré par la France métropolitaine. Sur 10 ans, le Grand Est (-3,4 pts par rapport au 1^{er} trimestre 2013) fait partie des régions où le taux de chômage s'est le plus réduit, situé juste après les Hauts-de-France (-4,3 pts) et la Normandie (-3,8 pts).

Région	2022 T4	2023 T1	Évol. trim. (en point)
Hauts-de-France	8,7	8,7	0,0
Occitanie	8,6	8,5	-0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,0	8,0	0,0
Grand Est	7,0	6,9	-0,1
Île-de-France	6,8	6,6	-0,2
Centre-Val-de-Loire	6,7	6,6	-0,1
Normandie	6,6	6,6	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	6,2	6,2	0,0
Nouvelle-Aquitaine	6,3	6,2	-0,1
Corse	6,1	6,2	+0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	6,1	6,0	-0,1
Bretagne	5,8	5,7	-0,1
Pays de la Loire	5,7	5,6	-0,1
France métropolitaine	6,9	6,9	0,0

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

Au 1^{er} trimestre 2023, le taux de chômage localisé augmente uniquement dans les Ardennes (+0,2 pt), département où il demeure le plus élevé de la région (9,4 %). Ailleurs, il est soit stable (Aube, Marne, Vosges), soit à la baisse dans les autres départements du Grand Est. Les baisses les plus sensibles concernent la Haute-Marne (-0,3 pt), la Meuse (-0,2 pt) et le Haut-Rhin (-0,2 pt). Les taux de chômage départementaux les plus bas sont ceux du Bas-Rhin (6,0 %) et de la Haute-Marne (6,1 %). Sur un an, le taux de chômage se réduit le plus en Moselle et dans le Haut-Rhin (-0,4 pt chacun), ainsi que dans l'Aube et en Meurthe-et-Moselle (-0,3 pt). Seules les Vosges ne bénéficient pas d'une baisse annuelle (taux de chômage stable, à 7,4 %). Sur 10 ans, quatre départements bénéficient d'une baisse de leur taux de chômage plus prononcée que celle du Grand Est (-3,4 pts) : la Meuse (-3,6 pts), la Moselle (-3,8 pts), la Haute-Marne (-4 pts), et les Vosges (-4,3 pts).

	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Ardennes	9,5	9,5	9,3	9,2	9,4	+0,2	-0,1
Aube	9,7	9,6	9,5	9,4	9,4	0,0	-0,3
Marne	7,1	7,2	7,1	7,0	7,0	0,0	-0,1
Haute-Marne	6,2	6,4	6,5	6,4	6,1	-0,3	-0,1
Meurthe-et-Moselle	7,0	7,1	7,0	6,8	6,7	-0,1	-0,3
Meuse	7,2	7,2	7,2	7,3	7,1	-0,2	-0,1
Moselle	7,3	7,3	7,1	7,0	6,9	-0,1	-0,4
Bas-Rhin	6,2	6,3	6,2	6,1	6,0	-0,1	-0,2
Haut-Rhin	7,0	7,0	6,9	6,8	6,6	-0,2	-0,4
Vosges	7,4	7,5	7,5	7,4	7,4	0,0	0,0
Grand Est	7,1	7,2	7,1	7,0	6,9	-0,1	-0,2
France métropolitaine	7,1	7,2	7,1	6,9	6,9	0,0	-0,2



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

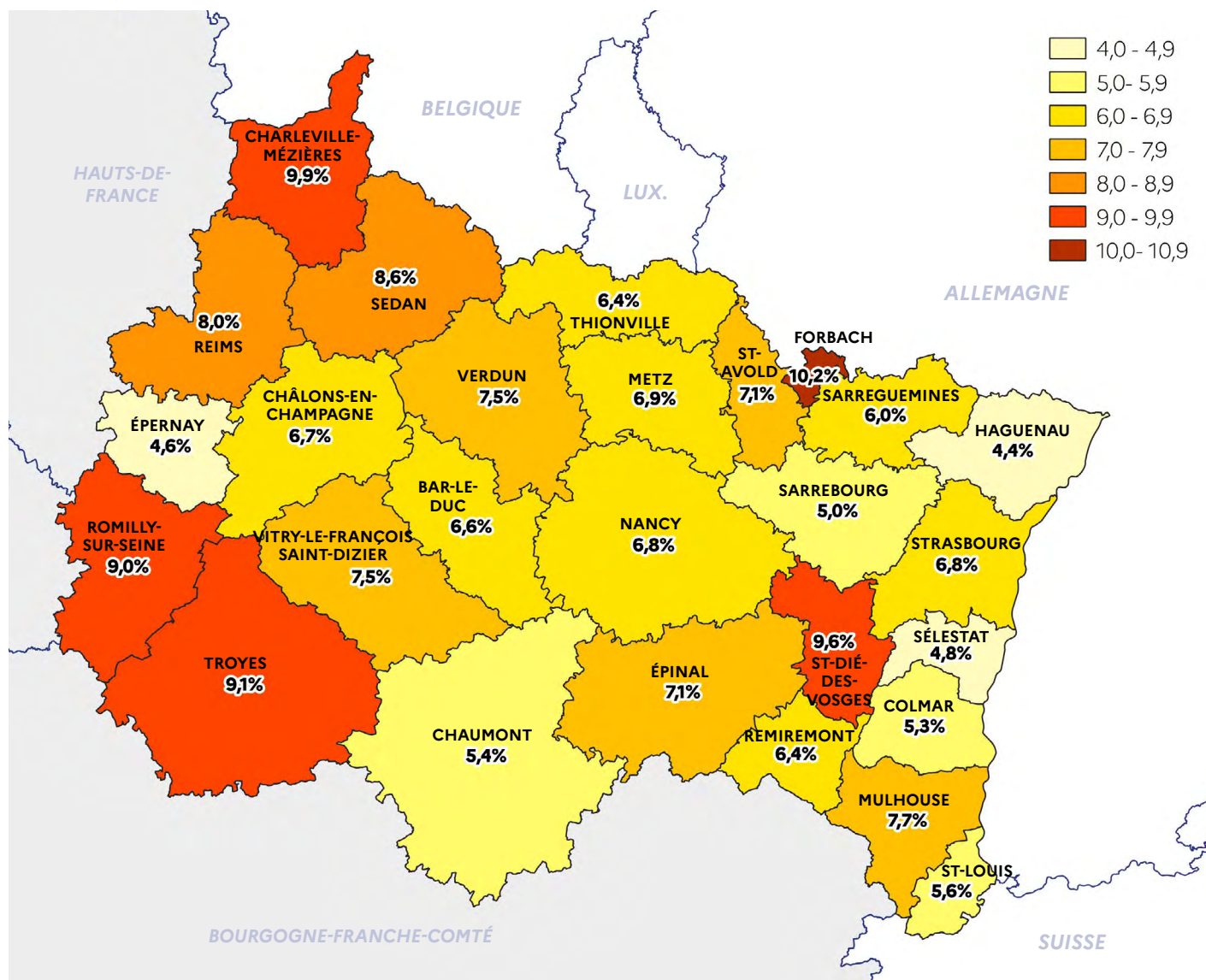
Les taux de chômage par zone d'emploi (ZE) sont relativement stables au 1^{er} trimestre, ou en légère baisse. Les zones où le taux de chômage recule le plus sensiblement sont celles de Sedan, Sarreguemines, Vitry-le-François / Saint-Dizier (-0,2 pt), de Bar-le-Duc (-0,3 pt) et de Forbach (-0,4 pt), cette dernière ayant toutefois le taux le plus élevé dans la région (10,2 %). La ZE de Forbach est aussi celle où le taux de chômage s'est le plus replié sur un an (-1,1 pt). Les zones de Sarreguemines (-0,8 pt), Saint-Louis (-0,5 pt), Thionville (-0,5 pt), Troyes (-0,4 pt), Mulhouse (-0,4 pt), Haguenau (-0,3 pt) et Metz (-0,3 pt) ont également enregistré des baisses annuelles plus marquées que celle de la région.

Sur 10 ans, les ZE où le taux de chômage a le plus diminué sont essentiellement celles où il était le plus élevé, avec notamment -5,6 points dans la ZE de Forbach, -4,8 pts dans celle de Saint-Dié-des-Vosges, ou -4,4 pts dans la ZE de Vitry-le-François / Saint-Dizier. A l'inverse dans celles où le taux de chômage était relativement faible en 2013, la diminution est moins importante : -1,6 pt à Saint-Louis, -2,4 pts à Épernay, -2,7 pts à Haguenau. Ces deux dernières continuent d'avoir les taux de chômage les plus faibles : 4,4 % à Haguenau, 4,6 % à Épernay. La ZE de Sélestat (4,8 %) fait aussi partie des zones où le taux de chômage est passé sous les 5 %.

	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Bar-le-Duc	6,8	6,9	7,0	6,9	6,6	-0,3	-0,2
Châlons-en-Champagne	6,6	6,9	6,8	6,6	6,7	+0,1	+0,1
Charleville-Mézières	10,1	10,1	10,0	9,8	9,9	+0,1	-0,2
Chaumont	5,3	5,6	5,6	5,5	5,4	-0,1	+0,1
Colmar	5,5	5,5	5,4	5,4	5,3	-0,1	-0,2
Épernay	4,8	4,7	4,8	4,5	4,6	+0,1	-0,2
Épinal	7,2	7,4	7,3	7,2	7,1	-0,1	-0,1
Forbach	11,3	11,4	10,9	10,6	10,2	-0,4	-1,1
Haguenau	4,7	4,7	4,7	4,5	4,4	-0,1	-0,3
Metz	7,2	7,3	7,1	7,0	6,9	-0,1	-0,3
Mulhouse	8,1	8,1	8,0	7,8	7,7	-0,1	-0,4
Nancy	6,9	6,9	6,7	6,7	6,8	+0,1	-0,1
Reims	8,1	8,2	8,1	8,1	8,0	-0,1	-0,1
Remiremont	6,4	6,5	6,5	6,4	6,4	0,0	0,0
Romilly-sur-Seine	9,0	9,0	8,9	9,0	9,0	0,0	0,0
Saint-Avold	7,3	7,7	7,5	7,2	7,1	-0,1	-0,2
Saint-Dié-des-Vosges	9,5	9,8	9,8	9,6	9,6	0,0	+0,1
Saint-Louis	6,1	5,9	5,7	5,7	5,6	-0,1	-0,5
Sarrebourog	5,1	5,4	5,2	5,1	5,0	-0,1	-0,1
Sarreguemines	6,8	6,9	6,5	6,2	6,0	-0,2	-0,8
Sedan	8,5	9,0	8,9	8,8	8,6	-0,2	+0,1
Sélestat	5,0	5,0	4,9	4,9	4,8	-0,1	-0,2
Strasbourg	7,0	7,1	7,0	6,9	6,8	-0,1	-0,2
Thionville	6,9	6,8	6,6	6,5	6,4	-0,1	-0,5
Troyes	9,5	9,3	9,2	9,1	9,1	0,0	-0,4
Verdun	7,7	7,5	7,5	7,6	7,5	-0,1	-0,2
Vitry-le-François Saint-Dizier	7,6	7,9	7,8	7,7	7,5	-0,2	-0,1
Grand Est	7,1	7,2	7,1	7,0	6,9	-0,1	-0,2
France métropolitaine	7,1	7,2	7,1	6,9	6,9	0,0	-0,2

Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI (SUITE)



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

Avertissement : Indications concernant les estimations trimestrielles de taux de chômage localisé :

- l'emploi au numérateur des taux de chômage, en partie calculé avec les estimations trimestrielles d'emploi localisé (ETE), est révisé sur l'ensemble de la période en lien avec l'extension du champ des ETE à l'ensemble de l'emploi salarié.
- les estimations trimestrielles de taux de chômage par zone d'emploi sont cohérentes avec celles publiées au niveau régional.